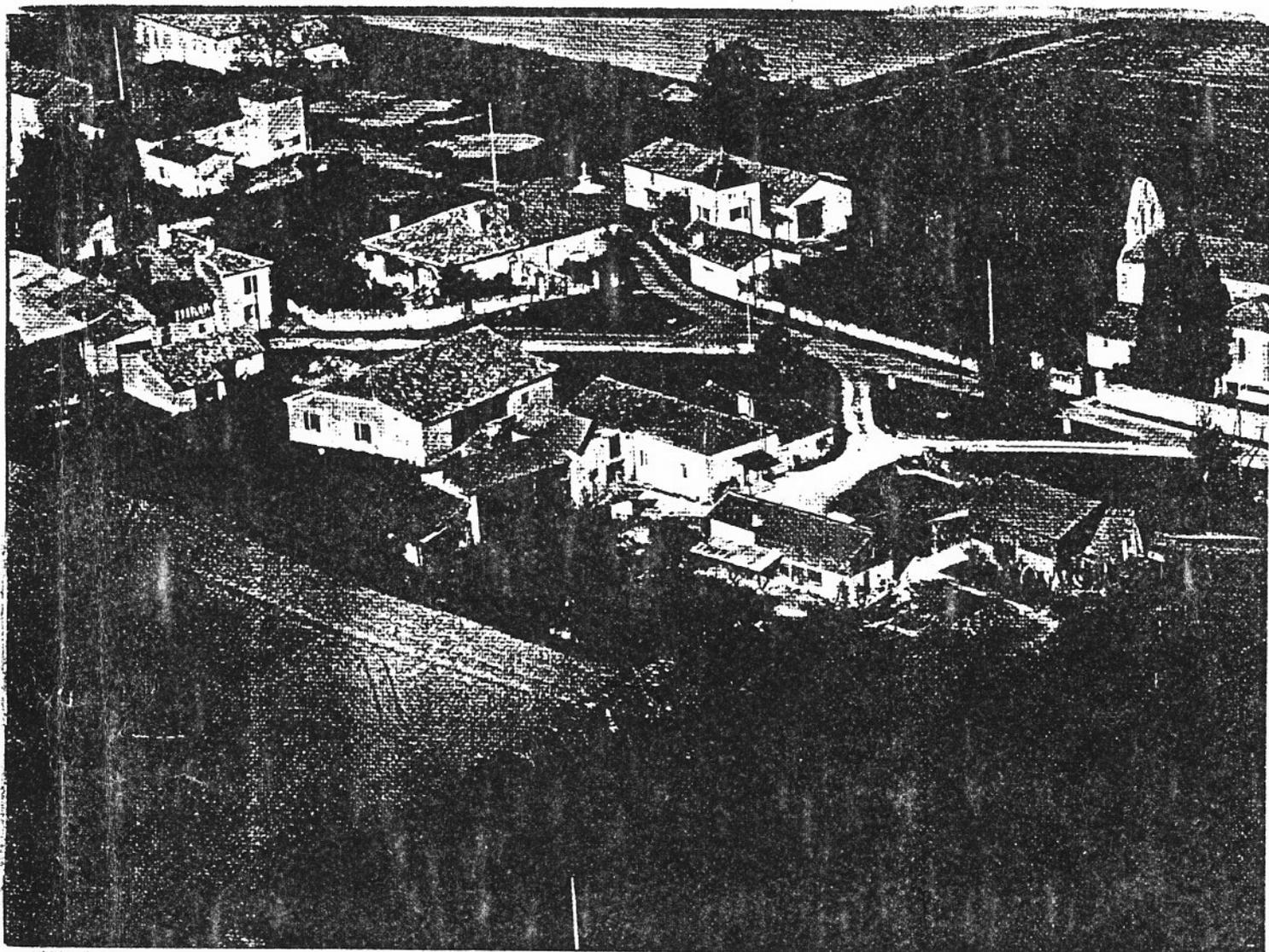


SAINT CREAC

ANNEE 1996



Bulletin Municipal

Monsieur le Maire et son conseil municipal vous proposent leur premier bulletin. Il a pour but d'informer les St Créacaises et les St Créacais du fonctionnement de la commune, des réalisations et bien sûr de leurs coûts, de ses objectifs, présents et à venir, de la vie du village, de celle de l'école et des associations sans oublier l'indispensable carnet d'état civil.

Le conseil municipal élu en Juin 1995 a formé, dans le cadre des syndicats intercommunaux, les commissions suivantes :

Commission Communale d'action sociale

Françoise MAGNE
Alain LABAT
Joël TAUPIAC
Alain XOMPERO

Ramassage scolaire

Marie-Thérèse PINEL
Françoise MAGNE

Syndicat d'électrification

Daniel FATTORI
Jean-Marc ZANCHETTA

S.I.D.E.L. (syndicat de la collecte des ordures ménagères)

Henri LAGARDE
Christian MONTANE

Syndicat de l'eau (potable) de l'Arratz

Paul-Claude DAVASSE
Daniel FATTORI

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à vocation multiple)

Yves MARTIN
Marie-Thérèse PINEL

Syndicat d'initiative

Joël TAUPIAC

Réalisations

I) Restauration des peintures murales de la voûte du cœur de l'église

Ce travail a été réalisé par M^{me} PONTELEVY, artiste peintre, sous la direction de l'inspecteur des monuments historiques Mme SIRE.

-> Coût des travaux	:	150 000 F
-> Subventions de l'état	:	75 000 F
-> Subventions du Conseil Général	:	30 000 F
-> Participation de la commune	:	45 000 F

Pour la réalisation de ce travail, un échaffaudage a été loué à la société FRANCE ELEVATIC pour une durée de 2 mois. Le montant total de la location s'est élevé à 27 056 F.

II) Réfection de la voirie au lieu dit MANSOT

Avec la complicité et le bon vouloir de Mr PHILIPS, nouveau propriétaire de la maison de Mr TRICOCHÉ, une modification du tracé de la voie communale n°4 a été possible. Pour effectuer ces travaux la démolition d'un bâtiment et la construction d'un mur de clôture ont été nécessaires. L'intérêt de cet ouvrage permet une meilleure circulation tant pour les véhicules de tourisme que pour les engins agricoles.

-> Coût: 85 581 F

III) Aménagement de la voirie au village

Il a été effectué un goudronnage complet du parking de l'école ainsi que la confection d'une dalle en béton carrelée devant l'entrée de la Mairie. Ces travaux ont permis de rendre plus confortable l'accès de ces deux bâtiments communaux et d'assainir les lieux.

-> Coût: 12 924 F

IV) Reprofilage des chaussées

* Chemin communal n°6	-> coût:	40 800 F
* Nettoyage des fossés, réfection de l'aqueduc du chemin n°3	-> coût:	3 740 F
* Rénovation de l'aqueduc du chemin n°4	-> coût:	6 182 F
* Entretien des accotements des chemins communaux	-> coût:	7 400 F
* Points à temps effectués par les conseillers disponibles, du Maire et de l'aimable participation d'un chauffeur retraité	-> coût :	16 362 F

Pour mieux vous rendre compte des travaux de voirie effectués voir le plan ci-après.

V) Divers

- * Installation de stores à l'école -> coût: 615 F
 - * Installation d'un éclairage extérieur pour la salle des fêtes -> coût: 1 730 F
-

Subventions

Subventions destinées aux associations communales et autres:

* Syndicat d'initiative de Saint Clar	:	230,00 F
* Comité des fêtes de Saint Créac	:	4 000,00 F
* Mutuelle du trésor	:	50,00 F
* Société de chasse	:	500,00 F
* Association des parents d'élèves	:	7 000,00 F
* Prévention routière	:	805,00 F
* Association départementale pour la lecture	:	100,00 F
* Association des Maires du département	:	785,50 F
* F.N.A.C.A.	:	200,00 F

Ressources

La commune perçoit 149 065 F de contributions directes. Ce qui représente 19,11% du budget global de la commune. En voici le détail:

* Taxes d'habitations	:	16 074 F
* Taxes foncières sur les propriétés bâties	:	21 258 F
* Taxes foncières sur les propriétés non-bâties	:	68 228 F
* Taxes professionnelles	:	9 783 F
* Taxes ordures ménagères	:	18 055 F
* Taxes sur l'électricité (4%)	:	6 000 F
* Attribution du permis de chasse	:	240 F
* Taxes additionnelles au droit de mutation	:	9 425 F

La Vie à Saint Créac

Mairie

Le 28 novembre 1996, nous avons accueilli Mr le Sous-Préfet accompagné de Mr le Député et Mr le Conseiller Général. Nous avons procédé à un large tour d'horizon des problèmes locaux.

Projets

Il est prévu pour 1997, une informatisation du secrétariat de Mairie et l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie comme cela a déjà été largement entrepris cette année; ainsi que de déplacer le dépôt des ordures ménagères.

Ecole

Avec un effectif stable de 16 élèves, la rentrée scolaire s'est bien passée. Comme chaque année, les bénéficiaires du loto permettront aux enfants d'effectuer le voyage scolaire de fin d'année dans les meilleures conditions et aussi de faire face aux achats de petites fournitures durant l'année scolaire.

Village

Ce mois-ci la conduite d'eau potable du village au château d'eau du Corneillon est remplacée. Ce qui pourra générer quelques difficultés pour la circulation. Ces travaux sont effectués sous le contrôle du syndicat de l'eau potable de l'Arratz.

La collecte des ordures ménagères s'effectue chaque mardi matin. Il serait souhaitable, pour le bien être de tous, que les ordures à caractère dégradable pouvant engendrer une nuisance (*odeur et autres*) puissent être déposées le lundi soir.

N'oubliez pas de déposer vos verres perdus dans les containers prévus à cet effet.

Culture

Un Saint-Créacais a mis en évidence les vestiges d'une structure gallo-romaine et a découvert de très nombreuses monnaies de la même époque (*Voir fascicules à la Mairie*).

Carnet

Décès

Mr Edouard MAYNARD nous a quitté le 31 juillet 1996 à l'âge de 92 ans.
Mr Eloi PINEL nous a quitté le 27 août 1996 à l'âge de 76 ans.

Mariage

Sylvie & Laurent DIRAT sont de jeunes mariés et de nouveaux habitants de la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de bonheur. Leur mariage a été célébré le 20 juillet 1996 en l'Eglise de Saint-Créac.

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Clara DUBREUIL née le 15 mai 1996.

Vœux

Mr le Maire et son Conseil vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 1997. Nous avons une pensée, toute particulière, pour Mr l'abbé Diturbide. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et gardons bon espoir de le voir revenir très vite célébrer la messe à Saint-Créac.

C'est ainsi que s'achève le premier bulletin municipal. Nous espérons qu'il vous aura informé de l'activité municipale le plus clairement possible.

Nous attendons de votre part des commentaires, des suggestions pour améliorer les futurs bulletins.

